



Fiche technique N° TB1131

10-04-2019

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

Bois brut :

Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur

Bois lasurés et vernis

PROTEX BOIS VITRIFICATEUR GLYCERO BRILLANT

Vitrificateur polyuréthane pour sols en bois.

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

12 à 14 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Vitrificateur pour la décoration et la protection des sols en bois.
Produit formulé à base de résine polyuréthane en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 6a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Parquets, planchers, escaliers et boiseries sols (bois brut, lasuré ou vernis).

Qualités dominantes :

- Très bonne résistance à l'abrasion, à l'eau et aux détergents ménagers.
- Séchage rapide.
- Très bel aspect brillant en finition mettant en valeur le bois.
- Entretien facile.

Caractéristiques pratiques :



= 12 à 14 m²/L (selon le support)



= 2 à 3 h



= 18 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi – **bien mélanger avant emploi**
- **Aspect en finition :** Brillant
- **Matériel :** Brosse large, Rouleau laqueur
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Nuancier bois.
- **Conditionnement :** 1 L – 3 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,85 à 0,95
- **Extrait sec (pondéral) :** 50 à 54 %
- **Taux de brillance à 60° :** 100%
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- Bien dégraisser les bois anti-siccatifs (qui empêche le produit de sécher).
- **Sur bois ciré** : éliminer la cire par tous moyens appropriés, poncer et dépoussiérer soigneusement.
- **Sur bois lasuré ou vernis** : assurer une parfaite adhérence du film en place.
 - Soit poncer et dépoussiérer soigneusement la surface.
 - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Bien mélanger le produit avant emploi.**
- Appliquer le vitrificateur dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit.
- **Sur bois usuel (sols et escaliers en bois) extérieurs** : une 3e couche est conseillée pour une meilleure résistance.
- Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
- Dans tous les cas, respecter un temps de séchage de 18 heures entre chaque couche (**ne pas dépasser 48 heures de séchage entre chaque couche**).
- **Séchage complet du film** : 1 semaine (*pendant cette période, utiliser et occuper les lieux avec précaution*).
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à vitrifier.
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015